

Eugène SUE

FERNAND DUPLESSIS

Mémoires d'un mari

Texte intégral publié par et avec une présentation
de Jean-Pierre GALVAN



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2024

www.honorechampion.com

PRÉSENTATION DE FERNAND DUPLESSIS

Des trois grands romans de mœurs d'Eugène Sue : *Arthur*, *Mathilde* et *Fernand Duplessis*, ce dernier est assurément le plus méconnu. Ce qui, dans une certaine mesure, peut s'expliquer par les conditions de sa publication.

Si *Arthur* et *Mathilde* parurent au mitan de la monarchie de Juillet, la publication en feuilleton de *Fernand Duplessis* souffrit, quant à elle, des vicissitudes de la situation politique qui accompagnèrent l'instauration du second Empire. Incarcéré durant onze jours lors du coup d'État du 2 décembre 1851, Eugène Sue, farouchement hostile au nouveau régime, prit volontairement le chemin de l'exil dès le 16 janvier suivant.

Commencée le 26 août 1851, la publication dans *La Presse d'Albine ou le Mariage de convenance*, première partie de *Fernand Duplessis ou les Mémoires d'un mari*, prit fin le 6 novembre suivant. Les abonnés du journal durent attendre le 7 mai 1853 pour découvrir la seconde partie, *Césarine ou le Mariage d'argent*.

Il y eut donc un avant et un après le Coup d'État du 2 décembre 1851 dans l'écriture et la publication de *Fernand Duplessis*.

Dès son installation, le nouveau régime impérial instaura un système de surveillance de la presse. Les romans feuilletons d'Eugène Sue firent l'objet d'une attention toute particulière de la part des censeurs qui informaient le procureur général du parquet de Paris, Gustave Rouland, des tendances pouvant menacer le « repos social » du pays.

La crainte d'une mesure d'interdiction pesa sur la rédaction des deux dernières parties de *Fernand Duplessis*. On la devine dans la prudence avec laquelle Eugène Sue aborda les passages évoquant le républicanisme de Jean Raymond, l'ami de Fernand Duplessis. Eugène Sue, qui a vécu des événements semblables à ceux qu'il met en scène, une visite domiciliaire notamment, s'interdit d'accompagner son récit de commentaires trop appuyés. De tels commentaires étaient naguère monnaie courante dans *Les Mystères de Paris* ou dans *Martin l'enfant trouvé*. À un autre endroit du texte, ce sont des points de suspension incongrus qui font comprendre au lecteur que la plume de l'auteur n'est pas libre d'en écrire davantage.

Dans une lettre adressée à Delphine de Girardin début mai 1853, Eugène Sue écrivait :

Je ne suis pas au bout de mes indiscretions, la Presse va bientôt publier la 2^e partie des Mémoires d'un mari, les 2 premiers volumes sont imprimés, combien vous seriez aimable de faire demander chez Cadot les bonnes feuilles, et de les lire si vous aviez un moment à perdre, afin de me dire votre opinion. Vous devez penser que j'ai été aussi modéré, aussi réservé que possible, mais enfin quelque mot aurait pu m'échapper, et dans le triste temps où nous vivons, c'est chose grave, et prévenu par vous, je me ferais envoyer les bonnes feuilles et je corrigerais pour la Presse¹.

Dès le premier chapitre de cette deuxième partie, Eugène Sue avait pris soin d'avertir ses lecteurs dont certains étaient probablement aussi abonnés aux *Mystères du peuple* :

La première partie de cet ouvrage a été écrite alors que le gouvernement républicain était le gouvernement de la France. Nos lecteurs comprendront les nécessités légales qui, dans cette seconde partie, nous obligent à atténuer, bien à regret, l'expression des caractères de Jean Raymond et de sa mère.

Deux ans plus tard, Eugène Sue confiera au directeur littéraire du journal *Le Siècle*, sa difficulté à écrire sereinement. Le 22 février 1855, le procureur Gustave Rouland avait alerté le Garde des Sceaux de la dangerosité d'*Émilie Lambert ou la Lorette*, roman de la série *Le Diable médecin*, que *Le Siècle* publiait. Le garde des Sceaux avait ordonné la saisie et la poursuite du feuilleton. Trop tardivement sans doute car le dernier feuilleton parut le 25 février :

Croyez que je ferai humainement tout ce qui dépendra de moi pour que cette nouvelle œuvre poursuive paisiblement son cours. Mais vous comprenez quelle gêne, quelle entrave c'est d'avoir un poids de cent livres au bout de sa plume².

Clémence Hervé, 4^e volet de la série du *Diable médecin*, aura moins de chance. Le roman sera arrêté dès la parution de son 3^e feuilleton le 6 mars 1856.

¹ *Correspondance générale d'Eugène Sue*, éditée par Jean-Pierre GALVAN, Paris, Honoré Champion, « Bibliothèque des correspondances – mémoires et journaux », 5 vol., 2010-2023, tome IV, lettre 53-31.

² *Correspondance générale*, op. cit., tome V, lettre 55-19.

Les précautions dont Eugène Sue avait entouré la reprise de la publication de *Fernand Duplessis* s'étaient révélées plus efficaces. Les deux dernières parties parurent sans encombre dans *La Presse* de mai à août 1853.

La correspondance retrouvée permet de suivre les étapes de la publication chaotique du roman. La première allusion à *Fernand Duplessis*, alors simplement intitulé *Les Mémoires d'un mari*, apparaît dans une lettre adressée par Eugène Sue à Eugène Troupenas qui avait en charge la gestion du placement de ses œuvres. Dans cette lettre que l'on peut dater du 5 ou 6 août 1848, Troupenas prépare la rédaction d'un traité avec Louis Véron pour la publication prochaine d'un nouveau roman d'Eugène Sue dans *Le Constitutionnel* :

*J'ai réfléchi aux 3 volumes qui suivront les 7 péchés. Ce sera les Mémoires de la marquise de Pontbrillant, et non ceux d'un mari qui auront forcément 5 ou 6 volumes. Veuillez donc insérer ce titre dans votre lettre à propos de la cession*³.

La marquise de Pont-Brillant est un personnage de *L'Envie*, second des *Sept Péchés capitaux*, dont la publication dans *Le Constitutionnel* s'était achevée le 14 mai précédent. Le projet de publier ses mémoires avait déjà été évoqué par Eugène Sue dans une note à son feuilleton du 23 mars 1848. Il ne sera pas réalisé. À la lecture de cette lettre, il apparaît qu'en août 1848, la publication des *Mémoires d'un mari* avait déjà fait l'objet de conversations entre Sue et Troupenas. Le dossier de lettres adressées par Sue à Troupenas que conserve La bibliothèque de l' Arsenal reste muet à ce sujet.

La deuxième occurrence date de janvier 1849. Eugène Sue s'étant brouillé avec Véron, il n'est plus question d'une publication dans *Le Constitutionnel* mais dans *La Presse*. Dans une autre lettre, écrite vers le 12 janvier 1849, Sue promet à Émile de Girardin, directeur de *La Presse*, les deux premiers volumes des *Mémoires d'un mari* pour la fin juillet. L'ouvrage est alors prévu en six volumes. Eugène Sue, qui a déjà une idée assez précise de l'intrigue, écrit qu'il lui semble pouvoir « servir de pendant à *Mathilde* »⁴.

En 1849, la rédaction des *Mystères du peuple* reste cependant la grande priorité d'Eugène Sue. Aidé par un employé de la Bibliothèque royale, Paulin Richard, et par son fils Georges, il accumule une impressionnante documentation qu'il lui faut analyser, résumer et adapter à la rédaction de son *Histoire d'une famille de prolétaires à travers les âges*, dont les premières livraisons seront distribuées à la fin de l'année. *Les Mémoires d'un mari*, quoique

³ *Correspondance générale. op. cit.*, tome III, lettre 48-123.

⁴ *Correspondance générale, op. cit.*, tome III, lettre 49-7.